

## **CÉRÉMONIE DES VOEUX 20/01/2024 à 17h**

Il est des moments agréables dans la vie d'une municipalité. La cérémonie des vœux en est une.

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

C'est donc un réel plaisir de vous accueillir dans notre salle polyvalente récemment rénovée ; et de vous souhaiter, au nom de tout le conseil municipal et en mon nom personnel, une bonne et heureuse année 2024.

Que cette nouvelle année vous apporte l'ensemble du bouquet garni santé, bonheur, réussite, amour et prospérité pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Voici donc une nouvelle année qui débute, alors que nous avons à peine vu passer 2023, tant il y avait à faire. L'année écoulée a été marquée par des difficultés particulières avec la poursuite de l'épidémie, les conflits en Europe et dans le monde qui font craindre le pire, les aléas climatiques qui se multiplient, l'envolée des prix et l'inflation qui met à mal l'équilibre de nos budgets tant personnel que celui des collectivités.

Devant toutes ces menaces, ces obstacles et ces contraintes, l'optimisme est de rigueur et la fraternité indispensable. Alors que la crise économique (comme avant elle la crise sanitaire) incite au repli sur soi, il est essentiel de garder en tête ce qui fait l'identité de notre commune : la solidarité, le partage, l'ouverture aux autres. Agris était, est et doit rester une commune où il fait bon vivre ensemble.

2023 a été l'année de mi-mandat. Je me dois donc de faire un rapide tour d'horizon des chantiers en cours ou que nous avons mené à terme.

### Sur le plan patrimonial :

- Achat d'un terrain à la Croix du Puysaguet intégré dans une orientation d'aménagement programmée ;
- Achat au Domaine d'un bâti en ruine rue des Martonnaux ;
- Rénovation de la halle aux bouchers ;
- Rénovation et sécurisation de la mairie ;
- Amélioration de l'isolation acoustique et thermique de la salle des fêtes, remplacement des huisseries, installation d'une chaudière à granulés bois ;
- Couverture des logements locatifs.

### Dans les cimetières :

- Procédure reprise de concession dans le cimetière historique ;
- Installation d'un deuxième columbarium au cimetière paysager ;
- Plate forme pour les déchets sélectifs.

### En termes d'équipement et d'espaces verts :

- Rénovation d'un court de tennis ;
- Lancement d'un projet City park, les subventions sont là et grand merci au S.C. AGRIS pour sa participation au projet ;

- Création d'un terrain de boules et aménagement du square Guy Cyclope ;
- Place du Bouilleur de cru, aménagement et sécurisation de l'entrée ouest du village de La Brousse ;
- Achat d'un camion-benne pour les services techniques

#### À l'école :

- Installation de la WIFI, sécurité incendie et intrusion, divers matériels et équipement pour un fonctionnement correct de notre école communale.

Tous les ans, c'est en moyenne 200 K€ qui sont investis par la commune pour améliorer le quotidien de la population.

À entendre cette longue énumération, vous comprenez que l'équipe municipale ne s'est pas ennuyée depuis 3 ans. Et je suis assez satisfait de constater que nos différents travaux se déroulent toujours dans une ambiance sereine. Nous ne sommes pas toujours d'accord et c'est bien naturel mais l'essentiel est de pouvoir exprimer son désaccord dans le calme et le respect. Il en ressort toujours quelque chose de positif !

Nous agissons, élus et agents communaux, pour les habitants et pour l'avenir de notre commune. Pas toujours dans le sens où certains souhaiteraient, j'en suis conscient ! Mais la vie en collectivité est faite de contraintes et de concession.

Je remercie vivement les équipes, tant technique qu'administrative, pour le travail qu'elles accomplissent au quotidien. Je salue l'esprit collectif dans lequel les agents évoluent avec toujours à cœur le sens du bien commun et en prenant soin du budget communal.

Agris, avec son école, ses services, ses équipements, ses commerces, ses artisans, son équipe de foot et ses diverses associations, est une petite commune qui a tout l'air d'une grande. Mais ne nous méprenons pas. Notre commune ne joue pas dans la cour des grandes.

C'est pas Versailles ici !

À ce jour, la très grande majorité des communes a désormais à peine les moyens d'assumer les compétences qui leur sont dévolues et qui sont attendues des habitants.

Et, lorsque la Communauté de communes nous sollicite pour participer au financement du déficit de la crèche communautaire, c'est en toute cohérence que nous répondons défavorablement.

Une aide ponctuelle, pourquoi pas ! Mais une aide à vie serait valider une politique que nous ne cautionnons pas.

Dans les temps difficiles et incertains que nous traversons, chacun doit apprendre à serrer les boulons !

Passons à 2024 et à l'avenir.

Les 2 années pleines qui nous restent à assumer avant la fin du mandat seront consacrées à 2 projets lourds techniquement et financièrement :

- la rénovation de la place du bourg et de ses abords.

Les derniers travaux ont été réalisés en 1982. Il est nécessaire d'adapter les lieux à la hausse de la circulation et aux comportements routiers actuels afin de sécuriser le cheminement piétonnier.

Nous sommes accompagnés dans l'étude de ce projet par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), par l'Agence technique départementale (ATD16), par l'ABF et le Département pour la voirie. Nous lancerons prochainement un appel à candidatures pour la maîtrise d'œuvre. Vous serez informés de l'avant-projet sommaire proposé.

- La restauration de notre école communale.

Des travaux importants d'agrandissement ont été réalisés en 1979 avec la création de nouvelles installations pour une surface bâtie finale de 800 m<sup>2</sup> dans les normes de l'époque.

Depuis, peu de travaux ont été réalisés, hormis les grandes surfaces vitrées que nous avons remplacées par du double vitrage en 2010.

En 2024, nous solliciterons les subventions pour le remplacement de la chaudière fioul par une chaudière automatique à granulé bois. Transition écologique oblige !

Nous souhaitons rénover les sanitaires des zones maternelle et primaire et remplacer l'équipement vétuste.

Nous lancerons l'étude pour :

- l'isolation thermique de l'ensemble des plafonds. Isolation qui date de 1979 !
- la réfection de la toiture. Nous avons demandé à l'ATD16 une étude de faisabilité technique et financière de la zone maternelle, dans un premier temps.

Ces travaux devront s'étaler sur plusieurs exercices budgétaires et tous ces projets ne pourront pas être réalisés sans l'aide financière de nos partenaires institutionnels (État, Région et Département) qui contribuent à notre développement.

Merci à eux.

À cela s'ajoute l'imprévu, le diagnostic d'un bureau d'études qui met en évidence un défaut majeur sur la structure du pont du Monat et qui mérite toute notre attention.

Le tablier repose sur des rouleaux. Sous l'angle aval le rouleau est absent.

Ce désordre révèle un basculement de la culée vers l'aval qui a pour conséquence de dégrader l'ouvrage.

C'est donc tout naturellement que nous avons mis en place les propositions de mesures de sécurité immédiates préconisées :

- limiter l'accès aux véhicules de moins de 3,5 Tonnes au pont ;
- signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Rivières ;
- solliciter une inspection détaillée de l'ouvrage avec au final un rapport technique et une estimation financière des travaux à réaliser.

Bien entendu cette restriction de tonnage a des conséquences non négligeables sur la circulation routière et sur l'exploitation agricole.

Je remercie l'ensemble des associations communales pour les animations organisées qui contribuent à la convivialité et à la fraternité. Les associations participent au bien-vivre et au dynamisme de notre commune.

Je le dis tous les ans : il ne faut pas que notre commune devienne dans quelques années une ville-dortoir sans âme ni vie aux portes d'Angoulême.

Un jeune couple agritaud va participer à la 27ème édition du 4L Trophy qui va se dérouler du 15 au 25 février au Maroc.

Les équipages sont invités à soutenir l'action de l'association ENFANTS DU DESERT. Éva et Rémy vont nous présenter cette aventure qui met l'accent sur la solidarité et l'engagement éco-citoyen.

Deux mots sur le recensement de la population en cours :

Vous avez tous reçu dans votre boîte aux lettres un courrier vous annonçant que le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 24 février

Ce chiffre de la population est très important. Il est utilisé, par exemple, pour le calcul des dotations globales de fonctionnement versées par l'État. Il permet aussi d'établir le nombre de conseillers municipaux. L'État et les collectivités territoriales se servent de ces informations pour établir leur politique d'aménagement du territoire, pour adapter leur politique aux besoins des habitants.

Au dernier recensement de 2020, nous étions 859 habitants. Qui dit mieux, qui dit moins, nous le saurons dans quelques mois !

Je termine en souhaitant chaleureusement la bienvenue aux nouveaux habitants à Agris, commune où vous avez choisi de poser les valises. J'espère que votre installation et vos premiers pas dans la commune ont été agréables pour vous.

Nous venons d'accueillir une nouvelle équipe au bar-restaurant au bourg. 2 gérants MM. GOULU Geoffroy et GIRAUD Benoit qui vont nous présenter l'ouverture prochaine de l'enseigne LE PETIT GOULU.

Je sais qu'un changement de résidence n'est jamais chose facile.

Je veux vous dire que la mairie est notre maison commune et que le secrétariat est à votre service pour vous accompagner dans toutes vos démarches.

Je suis persuadé que vous ne regretterez pas votre choix.

Agris a 5 minutes d'un bassin économique rupificaldien dynamique, a su préserver son cadre de vie, son caractère rural, forte de ses spécificités historiques et s'appuyant sur

ses traditions.

Je souhaite que vous trouviez, le plus rapidement possible, toute votre place à Agris et que vous participiez pleinement à la vie communale.

Je vous remercie toutes et tous pour votre attention et votre participation au bien-vivre dans notre belle commune.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !  
Prenez soin de vous et de vos proches !